

Commission forestière cantonale

(Loi cantonale sur les forêts du 6 février 1996, [RSN 921.1](#))

(Nomination par arrêté du Conseil d'Etat du 15 décembre 2021)

Favre Laurent, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, Neuchâtel, président ;

Barbalat Sylvie, secrétaire du WWF-Neuchâtel, Neuchâtel ;

Geiser Daniel, président de la commission forestière de l'arrondissement du Val-de-Ruz, Coffrane ;

Hirschy Gilbert, mandataire de Lignum-Neuchâtel, Les Brenets ;

Hugelit Yann, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, Cernier ;

Jaquet Antonin, représentant de Pro Natura Neuchâtel ;

Jaquet François, président de la commission forestière de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises, La Sagne ;

Jeanneret Alain, président de la commission forestière de l'arrondissement de Neuchâtel, Hauterive ;

Juvet Daniel, représentant du groupement de propriétaires et gérants de forêts privées, La Chaux-du-Milieu ;

Lüthi Christian, président de l'Association neuchâteloise du personnel forestier neuchâtelois, Les Ponts-de-Martel ;

Mairy Frédéric, conseiller communal, chef du dicastère des forêts du Val-de-Travers, Couvet ;

Moruzzi Mauro, chef du Dicastère du développement durable de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie, Ville de Neuchâtel ;

Sausser Jean-Denis, président de l'Association neuchâteloise des entrepreneurs forestiers, Travers ;

Schürch Daniel, président de la commission forestière de l'arrondissement de Boudry, Boudry ;

Tüller Alain, président de la commission forestière de l'arrondissement forestier du Val-de-Travers, Travers ;

Wenger Jean, président de ForêtNeuchâtel, Neuchâtel.